

En adhérant à la FeMaSCo, et sauf indication contraire de votre part, vous mandatez la FeMaSCo-BFC pour gérer votre adhésion au GRADeS (Groupement régional d'appui au développement de l'e-Santé). Vous acceptez les conditions de la charte d'utilisation des ressources FeMaSCo-BFC ci-jointe.

Dénomination Sociale :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Téléphone : **Email** :
Site internet : **Autre** :
Le représentant légal :

Montant de votre cotisation : une partie de votre cotisation est reversée à notre fédération nationale AVECSanté, dans le cadre de l'adhésion annuelle de la FeMaSCo-BFC

Type de structures	Montant	
Projets (Réflexion autour d'un projet d'exercice coordonné)	125.00 €	<input type="checkbox"/>
CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) / Groupement	500.00 €	<input type="checkbox"/>

Par chèque à l'ordre de la **FeMaSCo-BFC** ou par virement bancaire :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12506	20104	56003650222	20
Domiciliation : CRCA BESANCON LE VIGNY (20104)			
IBAN : FR76 1250 6201 0456 0036 5022 220			
Code BIC : AGRIFRPP825			
Si virement attention à ce que le nom de votre structure soit bien écrit, exemple « CPTS [nom] »			

Merci de bien vouloir retourner ce document accompagné de votre règlement (chèque/justificatif de virement) à : **FeMaSCo-BFC** ; 3, Allée de l'île aux moineaux – 25000 Besançon **ou par email** à : contact@femasco-bfc.fr.

Fiche de présentation de votre CPTS

Cette fiche de renseignements permet à la FeMaSCo-BFC :

- D'affiner sa communication auprès de ses adhérents ;
- De créer ou effectuer les changements sur la fiche « membre » de votre structure sur le site internet de la fédération (<http://femasco-bfc.fr/les-membres.html>).

Pour les CPTS, les fiches « membres » contiennent en général :

- Les coordonnées de la structure
- Le nom du / de la président.e et la composition du bureau (sans les coordonnées)
- La composition de l'équipe salariés
- Si vous le souhaitez, un lien vers un site internet ou vers un document de votre choix (à nous signaler).

Si vous souhaitez faire apparaître les informations différemment, merci de prendre contact avec la FeMaSCo par mail : contact@femasco-bfc.fr.

Les actions prioritaires que vous pensez mettre en place en 2025 :

Vos attentes vis-à-vis de la FeMaSCo en 2025 :

Avez-vous des ressources ou outils d'animation que vous souhaiteriez partager avec d'autres CPTS et/ou MSP ?

Le bureau de la CPTS

Les coordonnées (téléphone et mail) ne sont pas diffusées. Si les membres du bureau ne souhaitent pas apparaître sur notre site internet, cochez la case*

Nom et prénom	Profession	Téléphone	Fonction dans l'association	Email	*
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

Les salariés :

Nom et prénom	Fonction	Téléphone	Mail

La Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné de Bourgogne – Franche-Comté (FeMaSCo-BFC) met à disposition de ses adhérents divers supports de communication visuelle. La charte d'utilisation des ressources de communication visuelle a pour objet de préciser la responsabilité des utilisateurs.rices afin de garantir un usage conforme de ces ressources.

Définitions

Les ressources de communication visuelle comprennent, de façon générale :

- Les **logos** et identités visuelles déclinés de la charte graphique de la FeMaSCo-BFC pour les structures d'exercice coordonné (ex : MSP, ESP, CPTS...)
- Les **spots vidéo** développés par la FeMaSCo-BFC pour les salles d'attente des structures
- **Tout autre support papier ou numérique** (affiches, plaquettes, diaporama, modèles de documents...) développés par la FeMaSCo-BFC pour ses adhérents.

Usage des ressources de communication visuelle

Les ressources de communication visuelle de la FeMaSCo-BFC sont disponibles sur demande via le site internet de la fédération <http://femasco-bfc.fr/> ou par mail à contact@femasco-bfc.fr.

Ces ressources sont destinées à l'usage exclusif des utilisateurs professionnels dont la structure est à jour de son adhésion à la FeMaSCo-BFC, dans le cadre d'actions de communication, de prévention, de formation ou de valorisation à destination des patients, de la population, des professionnels de santé et/ou des institutions du territoire de la structure.

Respect de la propriété intellectuelle

L'utilisateur.rice ne doit pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser ces ressources en dehors du cadre précisé ci-dessus sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation de la FeMaSCo-BFC. En cas de doute sur l'usage d'une ressource, contacter la FeMaSCo-BFC.

Opposabilité

La présente charte s'applique pour l'ensemble des ressources et à l'ensemble des utilisateurs.rices issus de la structure signataire qui se doit de la porter à leur connaissance.

Signature du responsable et cachet de la structure adhérente